L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 15 AOUT 1886.

LA TÊTE DE VEAU.

On a beau voir des quantités de veaux à deux têtes dans les foires, l'abondance de ces bicéphales ne fait pas baisser d'un sou, paraît-il, le prix de la tête de veau. On s'explique donc, sans peine, l'empressement d'un brave ouvrier, Pignoux dit, *le cœur sur la main*, à acheter, à un marchand ambulant, une de ces têtes, à lui offerte comme occasion exceptionnelle.

Mais on ne se figure pas ce qu'est la colère de ceux qui ont le cœur sur la main quand ils en ont retiré le cœur; consultez sur ce point (sur ce *poing* serait mieux dit) le marchand en question, un nommé Buttier, il vous renseiguera, ou (ce qui vaut mieux) suivez-le chez le commissaire de police et écoutez sa plainte; vous serez édifié.

Il énumère les coups de poing et de pied qu'il a reçus de Pignoux, et soutient que celui-ci l'a pris pour un autre.

Pignoux: Ah! tu ne vas pas nous la faire, celle-là.

Le Commissaire: Expliquez-vous et n'interpellez pas le plaignant.

Pignoux: Non; mais, mon commissaire, c'est justement que toute l'affaire est là; ce particulier que vous voyez, dont c'est bien sa personne même qui m'a vendu sa tête veau.

Le Commissaire (au plaignant): Vous êtes donc tripier, boucher?

Le plaignant: Mais pas du tout!

Pignoux: Comme il dit: "Pas du tout!" c'est un filou et pas une autre chose. Voilà, mon commissaire, laissez-moi vous expliquer. Passant dans le faubourg du Temple avec mon ami Tampon, ici présent, v'là que ce particulier-là avait, dans un panier, une tête de veau; qu'il nous dit: "Une belle tête de veau, une vraie occasion 45 sous!—45 sous!...." que je m'écrie.... car, mon commissaire, elle était énorme. Je dis à Tampon: "Ma femme que je lui en demande toujours, me dit que c'est trop cher, qu'une tête ça vaut des 3 et 4 francs; je vas profiter de l'occasion."

Alors j'achète la tête de veau, le marchand me l'enveloppe dans un journal, je la prends et je dis à Tampon: "Faut venir ce soir en manger ta part.—C'est que j'ai ma femme, qu'il me dit—Eh bien, amène-là, que je lui dis.—C'est qu'elle a son frère, qui est à Paris pour l'instant, qu'il me dit.—Eh bien, elle viendra avec son frère, que je lui réponds.—Oui, qu'il me fait, mais son frère est venu avec sa femme et ses deux gamins.—Eh bien, venez tous, que je lui dis;" parce que, moi, je suis comme ça, j'ai bon cœur; j'ai rien à moi, je donne tout. C'est bon, v'là qui est convenu avec Tampon; on se donne une poignée de main, en se disant: "A tout à l'heure!" Moi je cours à la maison et je dis à ma femme; "Regarde-moi cette tête de veau que je viens d'acheter d'occasion, 45 sous!" Elle était épatée: "45 sous! qu'elle fait. Eh bien, veut-tu que je te dise? qu'elle me dit; c'est une tête qui a été volée chez un tripier.—Ça, que je lui dis, je m'en tamponne le coquillard; tous les Tampon viennent dîner, vite la marmite d'eau!

C'est bon, on met la tête là-dedans, sur le feu et moi je sors pour aller acheter du brie et une salade, vu que devant être huit à becqueter, fallait de quoi.

Le Commissaire: C'est bien long, tout cela, arrivez donc aux coups!

Pignoux: Mon commissaire, c'est fini tout à l'heure; mais le reste, c'est ça qui est mon excuse de la tournée que j'ai fichue à cet homme là, que vous ne comprendriez pas sans ça; pour lors, quand je rentre, ma bourgeoise me dit: "Mais regarde donc ta tête de veau qui était si grosse, qu'elle emplissait la marmite, et que, maintenant, elle danse dedans." Je regarde, elle était moitié moins grosse. "Sacristi! que je dis, et tous les Tampon qui viennent!"

Finalement que v'là la tête qui se ratatine peu-z-à peu, dont c'était une fausse tête, comme on en faisait pendant le siège, en gélatine et qu'elle était comme un œuf quand tous les Tampon arrivent; il a fallu retourner chez le charcutier, chez le fruitier......

Le Commissaire: Enfin, vous prétendez que c'est cet homme qui vous a vendu la tête de veau?

Pignoux: C'est-à-dire que j'en suis aussi sûr, voyez-vous. Ah! quand je l'ai retrouvé, huit jours après, également dans le faubourg du Temple, où je passais encore avec Tampon, vendant du saucisson de cheval, je l'ai bien reconnu tout de suite, et il m'a bien reconnu aussi.

Le Plaignant: Moi? Mais c'est faux; je vends du saucisson d'Arles de cheval; mais des fausses têtes de veau, ça n'est pas ma partie.

Pignoux: Tu vas voir ça; j'ai amené Tampon. (A Tampon.) Le reconnais-tu, oui z-ou non?

Tampon (regardant le plaignant): Dame.... heu.... j'ai surtout regardé la tête de veau.

Le Commissaire: Vous avez moins regardé celle du marchand.

Tampon: Je l'ai regardée sans la regarder, et puis à la Noël que nous sommes, à 5 heures du soir, il ne fait pas bien clair.

Pignoux: Comment, espèce de melon, tu ne le reconnais pas?

Tampon: Je le reconnais sans le reconnaître, je ne suis pas sûr.

Le Plaignant: Je te crois que tu n'es pas sûr.

Tampon: Regardant surtout la tête de veau....

Le Commissaire (au plaignant): Evidemment, c'est vous; citez directement votre adversaire, si bon vous semble et retirez-vous!

Et voilà comment le dicton: "Quand il y en a pour deux, il y en a pour trois," a souvent tort.

Ce qu'il fallait démontrer.

A L'ŒIL.

Ce fameux antidote dont le fabricant disait qu'il rend les maris aimables et guérit les chiens galeux; qu'il sert à cirer les bottes et même à blanchir la peau; ce produit merveilleux est évidemment une exception; en général, une chose excellente pour tel objet est pernicieuse pour tel autre.

Voilà comment Gargari, ayant eu l'imprudence de porter un emplâtre noire sur l'œil, en allant consommer chez un marchand de vins, et ayant disparu sans payer, avait laissé, à ce débitant, le souvenir d'un singe particulier inoubliable; et de fait, celui-ci, le trouvant dans la rue, mêlé à une altercation, reconnut à l'œil l'homme qui avait dîné "à l'œil" chez lui quelques jours avant.

Cette altercation avait lieu entre l'homme à l'emplâtre et un gardien de la paix qui l'avait arrêté en flagrant délit de mendicité. Il résista, injuria l'agent, et le voilà inculpé de filouterie, outrages à un agent et mendicité.

Le marchand de vin est entendu:

Voyant, dit-il, un rassemblement, je m'approche comme tout un curieux doit faire, et qu'est-ce que je vois? L'homme ici présent que je reconnais comme étant venu, quelques jours avant, dîner dans mon établissement; s'en était fourré pour 3 fr. 75: potage, gigot, haricots, une bouteille de vin bouché, dessert, café, pousse-café, trois petits verres de vieille, etc; il m'avait raconté qu'il avait reçu une balle dans l'œil, à Montretout.

L'Inculpé: Ce que dit monsieur est si bête qu'on n'en voit pas le nombre, car enfin, quand on reçoit une balle dans l'œil, on a son affaire.

L'agent fait connaître qu'il a surpris le délinquant mendiant; déjà la veille, il lui semblait bien l'avoir vu tendre la main aux passants; mais ne l'ayant rien vu recevoir et craignant de s'être trompé, il ne l'avait par arrêté.

Le Commissaire: Est-ce que la veille, il avait encore son emplâtre sur l'œil?

L'Agent: Oui, mais sur l'autre œil.

Le Commissaire (à l'inculpé): Qu'avez-vous à dire?

L'Inculpé: Mon commissaire, d'abord pour les outrages, ce que dit le sergent de ville est sans fondement, au respect que je vous dois, vu que c'est au marchand de vin que j'adressais les mots infectueux que Monsieur l'agent m'accuse; vu que j'avais payé à son garçon avant de m'en aller et qu'il vient m'agonir devant le monde; est-ce que c'est de ma faute si son garçon est un filou?

Le Commissaire: Et sur le fait de mendicité, et sur l'emplâtre dont vous n'aviez pas besoin? La preuve, c'est que vous vous trompiez d'œil; il est certain que vous racontiez l'histoire de la balle de Montretout, en demandant l'aumône.

L'Inculpé: Je vas vous dire; il y a plus de vingt ans que je porte un emplâtre, un jour sur l'œil droit, et le lendemain sur l'œil gauche.

Le Commissaire: Pourquoi faire?

L'Inculpé: Vous allez comprendre ça tout de suite, c'est bien simple; comme ça, je ne m'use qu'un œil à la fois, puisque chaque œil ne travaille que tous les deux jours, ce qui fait que quand j'aurai soixante-dix ans, j'aurai mes yeux de trente-cinq ans.

Et voilà un homme à qui nous devons un moyen de conserver nos yeux, auquel les oculistes n'avaient jamais songé; c'est pourtant bien simple; mais il y a gros à parier que le Tribunal ne lui en tiendra pas compte.

Un ingénieux voleur.—Des vols importants étaient, depuis plusieurs mois, commis aux Magasins généraux de Charenton, Paris; des pièces de vin et jusqu'à des muids de 560 litres, avaient disparu, sans qu'on eût jamais pu trouver le voleur.

Une surveillance active fut organisée, et, deux ouvriers tonneliers, ont découvert le coupable, dans les circonstances suivantes:

Vers une heure du matin, ils aperçurent, avec stupéfaction, une énorme futaille, qui roulait sur le quai, seule et tout doucement, malgré la rapidité de la pente. Arrivée au bord de la Seine, la futaille s'arrêta, oscilla, puis disparut, comme si elle tombait dans le fleuve.

Quelques minutes après, ils virent un individu se diriger à quatre pattes vers la Seine, et démarrer une barque. A ce moment, les deux tonneliers sautèrent sur lui et le questionnèrent. Il ne fit aucune difficulté pour avouer que c'était bien lui le voleur; il expliqua comment, à l'aide d'une longue corde, il faisait rouler les pièces de vin, jusqu'à la Seine, où il allait ensuite les prendre avec une barque.

Cet individu est un récidiviste, qui a déjà subi quatorze condamnations.

Une nouvelle application de l'électricité.—Un inventeur américain a imaginé que l'électricité, qui, dans la famille, fournit déjà la lumière, les signaux et la force motrice (tourne-broche, brosses à chaussures, etc.), devait également rendre des services dans les soins à donner aux enfants.

Il a donc imaginé un berceau électrique, où l'électricité joue un double rôle.

Premièrement, celui de berceuse. A cet effet, le berceau est suspendu au moyen de deux broches, à la manière ordinaire, et porte une ancre en fer qui est attirée alternativement par deux électro-aimants; la permutation s'opère à chaque contact.

La valeur pratique de l'invention a été, paraît il, péremptoirement démontrée par ce fait que plusieurs babys jouissant d'une réputation de braillards absolument incontestée, ont dû rendre les armes après quelques instants de séjour dans le berceau électrique.

En second lieu, deux fils minces, en cuivre, sont disposés parallèlement dans l'étoffe du matelas, au bon endroit et en travers, distants d'environ deux centimètres l'un de l'autre, et communiquant avec les pôles d'une batterie. En temps ordinaire le courant ne passe pas, mais si, par une circonstance sur les suites de laquelle on nous dispensera d'appuyer, la conductibilité de l'étoffe qui sépare les deux fils se trouve augmentée, une sonnerie entre en branle et fait connaître l'évènement.

C'est bien le cas de dire qu'aujourd'hui l'électricité est mise à toute sauce!

Nous n'étonnerons personne en ajoutant qu'une Compagnie au capital de un million de dollars—"The Electric Cradles Company"—s'est constituée aussitôt à New York pour l'exploitation de cette géniale invention.

Une belle traversée.—Le trois-mâts français *Julien*, capitaine Deligny, vient de fournir un exemple de traversée d'une rapidité vraiment exceptionnelle. Sorti de Cherbourg le 23 juillet, à une heure de l'après-midi, le navire se trouvait en vue de Calais le lendemain matin à huit heures et opérait son entrée, à Dunkerque, le même jour, à trois heures de l'après-midi. Avec une bonne brise de vents d'ouest, le *Julien* avait effectué cette traversée en vingt-six heures au lieu de soixante-douze qu'elle nécessite en moyenne.

Il faillit le perdre!—Jules Janin faillit, un jour, perdre un diamant, et quel diamant! le Sancy, tout simplement, une pierre estimée un million cinq cent mille francs. Non point qu'il eût le moyen de posséder une si coûteuse inutilité; mais il en connaissait le propriétaire. Un jour qu'il visitait le Louvre en compagnie de la princesse Demidoff, celle-ci, ayant chaud, voulut ôter son châle, que retenait le Sancy, monté en broche.

La princesse prie l'écrivain de garder sa broche. Janin y consent, naturellement, fourre le joyau dans le gousset de son gilet blanc et n'y pense plus. La princesse n'y songe pas davantage ce jour-là. Le lendemain seulement elle demande à son mari si Janin a rendu le diamant. "Non!" répond le prince. On court chez Janin.

"Tiens! c'est vrai! le Sancy.... qu'en ai-je fait?" Et voilà le malheureux haletant, bouleversant sa garde-robe sans rien retrouver. Tout à coup un ressouvenir: "Je l'ai mis dans le gousset de mon gilet blanc!—En ce cas, riposte froidement la servante, il est chez la blanchisseuse." On y court; on interroge avec précaution la brave femme. Pensez! il ne fallait point l'exposer à une tentation trop forte. "Ah! oui, fait-elle négligemment, une broche.... je me souviens... ma foi! je ne pensais pas que vous y tinssiez; je l'ai donnée à mon gamin pour jouer!"

Heureusement l'enfant n'était pas loin. On le retrouva. Il ne se doutait guère que son joujou valait un million et demi. Mais Janin ne racontait jamais l'aventure sans un frisson.

Vous pensiez jusqu'ici qu'une vache ne pouvait donner naissance qu'à un veau. Détrompez-vous.

D'après une communication faite des Grandes-Dalles au *Figaro*, une vache aurait mis au monde un ours.

"Un ours!!.... un ours magnifique et parfaitement conditionné, un ours pesant au moins 100 kilos, armé de redoutables dents et recouvert d'un poil touffu.....

Si je ne l'avais vu.... jamais je n'aurais pu croire à un pareil phénomène!....."

Et le propriétaire de cette bête singulière a raconté qu'elle portait depuis quatorze mois (juste la période de gestation des ourses) et qu'il se souvenait qu'un mois après qu'elle était pleine un montreur d'ours avait donné une représentation devant sa porte sous l'œil de sa vache.

Singulier! singulier!

On sait que M. Gladstone s'est toujours reposé des luttes et des échecs de la vie publique en reprenant sa cognée. M. Thiers avait ses "chères études;" M. Gladstone a sa hache et sa grande distraction est de feudre des troncs gigantesques.

—Malheureusement, a fait observer M. Prudhomme, M. Gladstone pourra encore abattre des arbres; il ne pourra jamais, en Angleterre, déraciner un préjugé.

M. X.... vient de s'emporter violemment contre son valet de chambre, pour je ne sais plus quel méfait. Il ne lui a pas ménagé les expressions désagréables.

De retour à l'office, François donne un libre cours à son indignation:

—Le butor! Le brutal! Traiter ainsi un valet de chambre au siècle d'égalité où nous sommes. On parle comme ça à des cochers!

Dans un restaurant équivoque.

Un client, en train de manger une "raie au beurre noir," appelle tout à coup le garçon.

—Cette raie est exécrable! s'écrie-t-il. Elle ne sent que le vinaigre......

—Et vous vous en plaignez! réplique le garçon, haussant les épaules. Mais s'il n'y avait pas tant de vinaigre, vous ne pourriez jamais la manger.

Une jeune femme se présente à la mairie:

—Est-ce ici la salle des conciliations? demande-t-elle à un garçon de bureau.

—Non, madame, au contraire, répond ce dernier; c'est ici la salle des mariages.

Le service de secours contre l'incendie, a Paris.—La Préfecture de police vient de publier la statistique des incendies dans Paris, ainsi qu'un état de situation du Service de secours contre l'incendie dans la capitale.

Pendant l'année 1885, les sapeurs-pompiers sont intervenus dans 884 incendies (les feux de cheminée, au nombre de 1,645, n'étant pas compris dans ce chiffre).

Sur ces 884 cas d'incendie, on a déclaré qu'il y avait assurances dans 543 cas.

Les pertes se sont élevées à 5,267,139 francs.

On compte deux cas de mort survenus pendant les incendies de 1885: une petite fille de quatorze mois, tombée dans le foyer d'une cheminée; un enfant de trois ans, asphyxié dans une chambre en feu, avant l'arrivée des pompiers.

Les sauvetages opérés pendant la même année par le régiment des sapeurs-pompiers sont au nombre de vingt-sept, dont quatorze dans des maisons incendiées et trois par suite d'éboulement de terre, d'immersion ou de chute dans les puits.

Les sapeurs-pompiers ont, en outre, participé à 93 opérations diverses: arrestations de chevaux emportés, fuites de gaz, épuisement de caves inondées, etc.

Voici maintenant l'état et la répartition de l'effectif du régiment des sapeurs-pompiers qui compte 1,743 hommes.

L'état-major du régiment et les douze compagnies sont logés dans onze casernes.

La douzième caserne est en voie de construction boulevard du Port-Royal.

Au 31 décembre dernier, il existait 10 postes de pompes à vapeur, 60 postes de ville, 76 postes-vigies et 26 postes dans les théâtres et établissements publics.

Le réseau télégraphique d'incendie comporte 514,500 mètres de fils pour 200 postes d'appel, desservis exclusivement par les soldats du régiment.

L'état-major du régiment, boulevard du Palais, centre du réseau général, est relié aux onze casernes, et, par l'intermédiaire de celles-ci, aux 136 petits postes de secours; il est, en outre, relié directement aux 10 postes de pompe à vapeur.

40 avertisseurs publics existent.

Au 1er janvier 1886, il existait 2,742 bouches d'eau sur la voie publique et 177 bouches d'eau dans les immeubles de la Ville, de l'Etat ou des particuliers.

Ce qui arrête l'augmentation de la pose de bouches d'incendie dans certains quartiers, c'est le défaut de développement de la canalisation de l'eau, qui ne peut être poursuivie qu'au moyen de crédits importants.

Ces savants!—On ne contestera pas à certains académiciens le sentiment de l'actualité.

Le 26 juillet, à la séance de l'Académie des sciences de Paris, section d'entomologie, M. Blanchard a signalé un travail de M. Kunckel sur la "punaise des lits." L'odeur pénétrante et nauséabonde que cet insecte répand, provient de glandes dont M. Kunckel a étudié l'origine et le développement. Il a constaté, par des comparaisons ingénieuses, que cet organe, dans la série entomologique, est tantôt situé à la face dorsale, tantôt à la face inférieure du corps, et qu'il s'atrophie graduellement dans certaines espèces. Ces comparaisons l'ont conduit à penser que le type primitif de la punaise des lits, dégradé sans doute par les conditions que lui offre notre civilisation, était "pourvu d'ailes."

Ne nous en plaignons pas.

Ascension périlleuse.—L'aéronaute Milosz a exécuté, récemment, une ascension des plus périlleuses, à Siedlce, Pologne.

Un courant aérien emporta son ballon à 6,200 mètres de hauteur. Le sort de Tissandier était à craindre: heureusement, le ballon se mit à descendre. Une forêt ne permettait pas de prendre pied. Pendant l'espace de plusieurs kilomètres, l'aéronaute vit sa nacelle se cogner, à chaque instant, contre la cime des arbres, et, dans un de ses chocs, il eut le bras cassé. Il sauta à terre en profitant d'un moment où la nacelle ne se trouvait qu'à quelques pieds du sol. Le ballon disparut dans les nuages, mais l'aéronaute vit les paysans fuir à son approche: "Si tu es un homme, pourquoi tenter Dieu, en volant dans les airs!" lui cria un campagnard. "Fuyons, disaient les femmes, c'est certainement l'antéchrist.". M. Milosz se procura, à grand'peine, une cariole, qui l'a amené à Siedlce, où un médecin a posé un premier appareil sur sa blessure.

La canne de M. Trouvé.—La canne de M. Trouvé, en France, est une petite invention qu'il convient de ne pas dédaigner; elle peut rendre des services. M. Trouvé est bien connu par ses bateaux électriques, il construit des petits bateaux qui naviguent.... comme par enchantement. On pousse un ressort et voilà le canot qui file à la vitesse de 12 kilomètres à l'heure. Une pile puissante, un moteur électrique, une hélice, et il n'y a plus qu'à bien tenir le gouvernail. Il manquait à cette installation une sirène, une sorte de trompette pour signaler la marche rapide de ces bateaux silencieux et éviter les collisions. On ne pouvait naturellement se servir du sifflet, on de la sirène à vapeur. M. Trouvé a réalisé une sirène à air comprimé. On appuie sur un soufflet et l'air se rend par un tube à l'appareil vibrant. La trompette consiste dans une série de lames élastiques de largeur et de tension différentes. L'air fait vibrer ces lames. Le son débute par une vibration rauque, passe rapidement par toute l'échelle de la gamme pour arriver à une note aigue, stridente et soutenue. Cela déchire l'oreille.

On a souvent besoin, par le temps qui court, d'être entendu de loin et d'appeler au secours. M. Trouvé a eu la bonne idée d'enfermer une de ces sirènes réduites à des dimensions exigues dans la pomme d'une canne d'un parapluie. Le souffle humain remplace l'air comprimé du soufflet. On applique la bouche sur la sirène, et aussitôt retentit un cri déchirant, sauvage, d'un timbre indescriptible. Cette sirène fait plus de bruit qu'un coup de revolver. Elle a l'avantage au moins de se porter sans danger. Elle pourra servir aussi de signal pendant les excursions à la mer et à la montagne. *Utile dulci!*

Le chauffage de l'eau.—Mentionnons, pour mémoire les expériences de M. Flechter, de Warrigton, qui tendent à prouver que nous ne savons pas encore chauffer les liquides. Nous nous en doutions bien un peu. M. Flechter prend un vase en cuivre à fond plat et l'emplit d'eau. Il l'expose à la flamme d'un bec de gaz. Il prend ensuite un vase en cuivre dont le fond est extérieurement hérissé de petits clous de même métal, l'emplit de la même quantité d'eau et l'expose à la même flamme. Le liquide bout dans le second vase moitié plus vite que dans le premier. Les clous s'échauffent vite, le feu lèche leur surface et la vaporisation est rapide. Les cafetières à clous seraient par suite très économiques.

M. Henri de Parville, du *Journal des Débats*, est bien obligé de dire, par exemple, que les vases à clous de M. Flechter ressemblent considérablement aux vases et aux tubes à ailerons imaginés en France par M. Serve. Cet ingénieur a fait des chaudières avec des tubes munis d'ailerons qui augmentent la surface de chauffe. L'économie de temps obtenue pour porter l'eau à l'ébullition est dans le rapport de 1 à 2, et l'économie de charbon d'environ 40 0|0. *Cuique suum!*

Un fondeur de rubis.—Une vive inquiétude—dit le *Journal du Havre* du 29 juillet—agite, en ce moment, les marchands de rubis et aussi les personnes qui possèdent de ces pierres précieuses. Il y a de quoi, on va le voir.

Depuis quelque temps arrivent de Genève une grande quantité de rubis de grosses dimensions qu'on offre à un prix six ou huit fois moindre que la valeur courante des rubis de cette grosseur.

Seraient-ce donc des pierres fausses? Pas le moins du monde, répondent les experts; la matière est parfaitement du rubis.

Enfin, on vient de surprendre le secret; mais il n'est pas rassurant pour les marchands. Un minéralogiste aurait trouvé le moyen de fondre ensemble plusieurs petits rubis et de produire pour la masse, ainsi réunie, une cristallisation nouvelle. En un mot, avec dix petits rubis, il en fabrique un gros.

Or, pour les pierres précieuses, la valeur se centuple à mesure que la pierre offerte est plus grosse. Ainsi, un petit rubis vaut une dizaine de francs, un rubis ayant le volume de dix petits, vaut non pas cent francs mais dix mille francs. Donc, l'habile homme de Genève peut, avec dix rubis de dix francs, fabriquer une pierre valant dix mille francs. Il peut, par conséquent, vendre des gros rubis à un prix de moitié, des deux tiers même plus bas que les joailliers. On comprend leur émotion. Peut-on l'accuser de fraude? Peut-on dire qu'il vend de faux rubis? Il paraît que les tribunaux vont avoir à répondre à cette question. En tous cas, voilà un homme qui va faire fortune......ce qui prouve qu'on gagne plus à fondre des cailloux qu'à les casser.

Le canon a dynamite.—On a expérimenté, récemment, aux Etats-Unis, un canon pneumatique à dynamite pouvant lancer, à une distance d'environ trois kilomètres, une charge de 100 livres de gélatine explosible.

La longueur de cet engin dépasse 19 mètres; le calibre de l'âme est de 8 pouces. Les parois sont formées d'une épaisseur de fer d'un 1|2 pouce, recouverte d'une feuille de cuivre de 1|16 de pouce. Le tube est fixe et soutenu sur un cadre en fer à la fois solide et léger, relié à un châssis, qui peut tourner autour d'un pivot central et sur des coulisses.

Une remarque fort curieuse. La projection de la charge explosive s'effectue à l'aide de l'air comprimé, qui est introduit dans la chambre du canon, en arrière de la charge, et la plus grande pression de l'air n'est obtenue qu'au moment où le projectile sort de l'âme. A ce moment aussi, l'admission de l'air s'arrête automatiquement, de manière à éviter toute dépense inutile. Les réservoirs, qui ont 0 mètres 30 de longueur sur 12 pouces de diamètre intérieur, contiennent de l'air comprimé avec une pression de près de 500 kilogrammes et en quantité suffisantes pour tirer six coups; mais comme le remplissage des réservoirs peut s'effectuer graduellement avec l'approvisionnement d'air en réserve, il n'y a à prévoir aucun arrêt dans le tir.

Quand au projectile, il se compose de deux parties. La tête ou partie antérieure est un cylindre de 40 pouces de long, on y loge 50 kilog. de gélatine explosible. A l'intérieur de la charge, se trouve une amorce de fulminante de mercure qui s'enflamme à l'aide d'un percuteur partant de la pointe conique du projectile. En cas d'avarie de ce percuteur, on a placé, dans un évidement de la queue du projectile, une pile sèche qui commence à fonctionner au moment du contact avec l'eau, et qui détermine ensuite l'explosion de la charge. La partie postérieure ou queue du projectile est en bois, de six pieds de longueur, et sert à diriger celui-ci, au moment où il sort de l'âme.

Les expériences ont *été satisfaisantes*, et l'on peut, en vérité, se demander à quels formidables engins de destruction aboutiront les progrès de la science moderne.

Villégiature parlementaire, d'après le *Charivari*:

—Eh bien, cher monsieur, qu'est-ce qui vous amène parmi nous?

—Ah! docteur, c'est la politique qui me tue.

—Vous m'étonnez. Il y en a tant qui en vivent!

Une réhabilitation.

Sous ce titre, le *Temps* du 26 juillet analyse ainsi une étude de M. Emile Blanchard sur l'araignée:

Il ne s'agit point ici de quelque grande victime de la politique ou de l'histoire, il s'agit simplement d'une petite bête fort honnie et qui ne mérite point cependant, paraît-il, la répulsion qu'elle inspire généralement. Cette petite bête, c'est l'araignée. M. Emile Blanchard, dans l'étude qu'il vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* sur les araignées, assure que ces animaux, s'ils inspirent une répugnance, sans fondement d'ailleurs, au commun des mortels, en revanche émerveillent, séduisent, ravissent l'observateur. Beaucoup de fausses accusations ont été portées contre les araignées: ce sont, dit-on, des bêtes venimeuses, dangereuses même dans certains pays. C'est inexact: les araignées ont un venin qui sert à tuer les insectes dont elles se nourrissent, mais, au moins en Europe, nulle espèce n'est à craindre pour l'homme. D'autre part, ce sont pour lui d'utiles coopérateurs.

Animaux insectivores, les araignées contribuent à la destruction des bêtes nuisibles à nos végétaux cultivés. C'est bonne fortune pour le propriétaire si, dans le verger ou le vignoble, elles sont nombreuses. Une espèce de ces bêtes, que Walckenaer a appelée le théridion bienfaisant, mérite d'être particulièrement appréciée par les viticulteurs. Le théridion vit en partie d'insectes qui portent préjudice à la vigne, et, pour s'en emparer, il recouvre les grappes d'une toile excessivement fine, presque imperceptible à l'œil. Cette petite toile suffit à protéger les raisins contre les attaques de divers animaux très friands de bons fruits, mais qui craignent de s'embarrasser la bouche de fils d'araignée. Dans les campagnes, où les mouches tourmentent tant les gens et les animaux, on se garde bien de chasser les arraignées des chambres et des étables, car elles détruisent un nombre considérable de ces insectes si désagréables. Enfin, les particularités de la conformation extérieure et mieux encore l'organisation intérieure de l'araignée dénoncent des êtres d'une perfection qui ne cesse d'étonner les investigateurs, et qui doit inviter à la curiosité tous ceux qui tiennent en estime la connaissance des phénomènes de la vie. Voilà, assurément, plus de titres qu'il n'en faut pour valoir à l'araignée un retour de la faveur publique.

Dans l'ordre moral, les araignées ont également des droits à notre estime, et on a parfois donné le prix Montyon à des personnes qui ne les valaient pas. Elles sont, assure M. Blanchard, des mères incomparables par les soins, la vigilance, le dévouement dont elles font montre à l'égard de leur progéniture. Dans leur ardeur maternelle, elles s'oublient elles-mêmes, négligent de se nourrir et tombent dans un complet amaigrissement. Par contre, elles sont d'assez mauvaises épouses. Nul amour, nulle flirtation dans le monde des araignées. Ce n'est qu'avec d'infinies précautions que le mâle s'approche de la femelle, tant il est sûr d'être aussi mal accueilli que possible. Enfin, lorsque, par adresse et par ruse, il est parvenu à opérer le rapprochement désiré, aitôt après une rapide étreinte, il profite de la longueur de ses jambes pour gagner le large au plus vite, sans quoi il serait victime de la férocité de son épouse. Singulières mœurs, mais qui s'expliquent par cette considération que, chez les araignées, le mâle n'a nullement le sentiment de la famille, et qu'il serait plus porté à manger ses enfants qu'à les nourrir.

Il y a une infinité d'espèces d'araignées, très distinctes les unes des autres par leur conformation, leur genre de vie, leurs aptitudes. Une espèce particulièrement curieuse est celle des araignées maçonnes, qui se construisent de véritables demeures avec portes et fenêtres, et soigneusement tapissées de soie à l'intérieur. La vie sociale est plus développée chez les araignées maçonnes que chez les autres espèces. Leurs mœurs sont plus douces. Le mâle contribue à l'élevage des petits. Bref, ce sont des bêtes très avancées dans l'échelle de la civilisation.

On s'est souvent demandé s'il ne serait pas possible d'utiliser la soie des araignées. Des expériences ont été tentées à ce sujet. En 1710, M. Bon, premier président de la chambre des comptes de Montpellier, avait réussi, avec des peines infinies, à faire fabriquer des bas et des mitaines avec de la soie d'araignée. Ces objets furent adressés à l'Académie des sciences. Le célèbre naturaliste Réaumur, chargé du rapport, déclara que les susdits objets étaient certainement très curieux, mais qu'au point de vue pratique il n'y avait rien à attendre de la découverte de M. Bon, attendu que "toutes les mouches du royaume suffiraient à peine à nourrir assez d'araignées pour faire une quantité de soie peu considérable"; tout au plus pourrait on utiliser la soie des cocons de l'araignée des jardins. Seulement, il faudrait 663,552 araignées pour fournir une livre de soie. Décidément, il n'y fallait pas songer. Ainsi en jugea l'Académie.

On a souvent parlé du penchant des araignées pour la musique. Nombre de légendes ont été faites sur l'araignée mélomane. En réalité, ce prétendu goût artistique n'a jamais existé chez l'araignée. On a vu, il est vrai, ces animaux descendre des hauteurs quand on jouait dans une chambre du piano ou du violon, et on s'est imaginé que c'était dans le but de prendre leur part du concert; mais c'est à un tout autre motif qu'il faut attribuer leurs mouvements quand on fait de la musique. Les toiles éprouvent des trépidations sous le choc des ondes sonores; les fileuses, remplies d'inquiétude, quittent la place et courent au hasard, affolées par la peur. Encore une illusion qui s'en va.

De tout ceci, il résulte que les araignées valent mieux que leur réputation. Il ne faudrait pas cependant le dire trop haut devant les chambrières, car celles-ci ont déjà, pour la plupart, trop de tendance à respecter les toiles d'araignée pour qu'il soit nécessaire de les encourager dans cette voie.

A la caserne;

Le sergent.—Vous ne m'avez pas compris, No 2. Oui, vous! Je vous ai dit que pour l'alignement il fallait que vous sentiez le coude de votre voisin (sic).

L'interpellé.—n'peux pas, sergent. J'suis enrhumé du cerveau depuis trois jours.

Le sergent.—Vous irez à la corvée de quartier c'soir.

A l'audience;

—Connaissez-vous ce témoin qui arrive?

—Non, mais il m'a l'air d'un drôle de pistolet.

—Oh! alors, c'est un témoin à décharge.

Guibollard, revenant du cimetière, où il a assisté à la sempiternelle comédie des regrets de commande et des larmes sans sincérité est pris d'un bel accès de pessimisme.

—On dira ce qu'on voudra, s'écrie-t-il après quelques minutes de silencieuse et profonde méditation, il n'y a encore rien comme la mort pour vous dégoûter radicalement de la vie!

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 14 août 1886

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$572,841 00	$97,635 00
Même temps la semaine dernière	721,449 00	50,234 00

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon .... au pair .. .. (trade dollar). 78¢

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	73	
Pièces de 5 francs	80	
Pièces de 20 francs	$3.80	3.90
Souverains	4.80	4.95
Pièces de 10 thalers	7.50	....
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	....	19.40
Or de l'Amérique du Sud	90c par pes	
20 marcs prussiens	4.60	4.75
Or de la Californie	7 ½ 0|0 esc	
Or américain, poids léger	96	97
Or américain, mutilé	5 0|0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande et stable

Prêts sur demande: aux banques — à 5 pour cent; au dehors des banques, — à 4 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel. 6 pour cent

A 1	7	8
Prêts sur garanties collatérales	4	6
Hypothèque A 1	7	8

New York—Taux de l'argent, à 3½.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 2½ 0|0, consols, 101 3|16, argent en lingots, 42⅛, U. S. 4 s, 130⅛

Paris—Rentes, $2.95.

CHANGE.

REICHMARKS—commercial 95 à 95½

Le STERLING est variable.

eConnaissement de navire A1 clear .... 480 à 480½ nom.

eTraites de banque.............

eSoixante jours.

Les FRANCS sont variables.

eFrancs de commerce......5,26¼ à 5,25⅝

eTraites de banque........... nom.

eSoixante jours

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est variable

Traites de commerce à $1 00 d'escompte.

Les banques tirent des chèques à $1 50 de prime par $1,000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau à 11 A. M.

Pas de ventes.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.	100	....	135
Citizens	100	37	40
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	....	117½
Metro. Loan & Savings	100	....	....
Mutual National	100	114½	....
N O National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	....	....
Union National	100	101	105
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	....
Factors and Traders Ins.	100	....	80
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	72
Hope Ins	100	....	105½
Lafayette	50	....	....
Merchants Mutual	100	51½	54
Mechanics and Traders	100	107	....
N Orleans Ins As	30	19	....
N Orleans Ins Co	50	....	....
People's Ins	25	....	....
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	99	....
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	91	....
Crescent City	100	....	....
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	....	....
Orleans	50	35	40
St Charles Street	50	62½	67
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co.	100	....	....
C. Slaughterhouse	50	....	....
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	....	....
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	97½	98½
N O Waterworks Co	100	56	60
Planters Crescent Oil Co.	100	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
South Mfg & Export Co.	100	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co.	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		76⅞	77⅜
" Three (Baby bonds)		44⅛	49
Bons de ville.			
Premiums		99¼	101
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6 s		....	....
Crossman		....	....
Consolidated Extended		....	....
Crossman		....	....
Extended 6's		....	....
Railroad		....	....
Waterworks		....	....
Park		....	....
City 6 0|0 certificates		....	....
City 6 0|0 Cts for Consol Coup		....	104½
City 5		96	98½
City 7's		....	....
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics Dealers and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
U S 4 00		....	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
New Orleans, St Louis & Chicago RR			
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. deut		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort.		....	....
N O Pacific RR 1st gold mort.		....	....
St Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	102
N O City RR Co mort		115	118
St Charles St RR mort 15 y'rs		....	....
N O Waterworks Co mort		....	....
La Ice Mfg Co mort		....	....
Levee S Cotton Press mort		....	....
La Electric L 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin 1884		....	....
State Warrants Ordin 1885		....	....
do do do 1886		....	....
Police Cts		....	....
School Cts		....	....
City Scrip, old		....	....
new		....	....
Jan Ir Cts on State Consols		....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1 1880)		....	....
Unpaid State Coupons prior to No 12		....	50
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 400 balles, comprenant — balles après 2 30 p. m. hier.

Le marché est inactif et facile.

Les cotons tachés sont de ½ à ⅜c plus bas que les cotons blancs

Délivré sur contrats, 300 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6⅞	6⅞	6⅞
Ordinary	7⅜	7⅜	7⅜
Good Ordinary	8⅛	8⅛	8⅛
Low Middling	8 11|16	8 11|16	8 11|16
Middling	9 3|16	9 3|16	9 3|16
Good middling	9 13|16	9 13|16	9 13|16
Middling Fair	10 11|16	10 11|16	10 11|16
Fair	11 11|16	11 11|16	11 11|16

FUTURS.

Calmes et fermes.

Août 9.03 à 9.06; septembre 8.87 à 8.89; octobre 8.86 à 8.88; novembre 8.85 à 8.87; décembre 8.89 à 8.90; janvier 8.99 à 9.01; février 9.11 à 9.12; mars 9.23 à 9.24; avril 9.35 à 9.36; mai 9.47 à 9.48; juin 9.58 à 9.59. Les ventes comprennent 13,100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9 3|16, à Galveston 9⅛; à Mobile 9; à Savannah à 9; à Charleston 9⅛; à Wilmington 9; à Norfolk à 9⅜; à Baltimore 9⅝; à New York à 9 7|16; à Boston 9⅝ à 9¾; à Philadelphie à 9⅞; à Memphis à 9⅛; à Augusta 8⅞; à Cincinnati à 9½ et à St-Louis à 9⅛.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme et ferme.

Cotes: Ordinary 6 13|16; Good Ordinary 8 3|16; Strict Good Ordinary 8⅝; Low Middling 9; Middling Uplands 9 7|16; Middling Orleans 9⅝; Middling Texas 9⅝.

FUTURS

Calmes et fermes.

Août 9.32 à 9.33; septembre 9.32 à 9.33; octobre 9.31 à 9.32; novembre 9.31 à 9.32; décembre 9.34 à 9.35; janvier 9.42 à 9.43; février 9.51 à 9.52; mars 9.58 à 9.60; avril 9.66 à 9.68; mai 9.75 à 9.77; juin 9.83 à 9.84; juillet 9.81 à 9.82.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—à la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,728,829 balles, même temps l'année dernière, 1,525,498 balles, à tous les ports des Etats-Unis, 5,313,725 balles, même temps l'année dernière, 4,721,647 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,549,735 balles, même temps l'année dernière 1,334,36 balles, de tous les ports des Etats-Unis 4,260,858 balles, même temps l'année dernière 3,856,870 balles

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 23 584 balles; même temps l'année dernière, 15,786 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 109,799 balles; même temps, l'année dernière, 164,808 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Calme et sans changement

Cotes—5 3|16d pour le Middling Uplands; 5¼d pour le Middling Orleans.

FUTURS.

1 p. m.—Inactifs.

MARCHE DU HAVRE.

La demande est bonne et les prix sont fermes. Cotes—63¼fr. pour le très Ordinaire (sur place) et 63½fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—Open kettle stable et rare et Centrifugal inactif et nominal

Ventes 32 barils et 12 boucauts de sucre et 49 barils de mélasse

OPEN KETTLE—

Choice	—à—
Strictly prime	—à—
Prime	—à 5 9|16
Fully fair	5⅛ à 5 7|16
Good fair	5⅛ à 5 7|16
Fair	4⅞ à —
Good common	4⅛ à 4⅝
Common	4⅛ à 4⅜
Inférior	3⅝ à 4⅛

CENTRIFUGAL—

Plantation granulated	—à—
Off granulated	—à—
Choice white	—à—
Off whites	5⅜ à 5⅞
Gray off white	—à—
Choice yellow clarified	—à 5⅞
Prime yellow	5⅛ à 5⅛
Off yellow	—à—
Seconds	4¼ à 5 7|16

MELASSE—Open Kettle stable.

Fancy	Nominal.
Choice	—à—
Strict prime	—à 32
Good prime	—à 32
Prime	20 à 22
Good fair	17 à 18
Fair	15 à 16
Good Common	13 à 14
Common	—à—

CENTRIFUGAL—Faible.

Choice	Nominal
Strictly prime	
Good prime	15 à 19
Prime	
Fair	
Good fair	12 à 13
Good common	
Common	8 à 11
Inferior	

SIROP—— à——

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ CLEAN—Calme

Fancy	nominal
Choice	nominal
Prime	4⅛ à —
Good	4⅛ à —
Fair	4 à —
Ordinary	nominal
Common	nominal
No 2	2½ à —

RIZ BRUT—Calme.

$2 90 à 3 50 le baril de 162 livres.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

Au-dehors de la Bourse le riz poli est coté à $14 00 pour le bolted et $10 00 pour le unbolted, et le son $7 50 à — 22

FARINES ET GRUS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Calme et ferme

Extra fancy à $4 00 à 4 05. Fancy $3 75 à 3 85 le baril. choix $3 50 à 3 60; family — à —.

FARINE DE MAIS—$2 35 à 2 40

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winther wheat pour patente $4 75 à 5 00 le baril, extra fancy $4 25 à 4 50, fancy $4 à 4 12½, choix $3 87½. Minnesota flour, bakers $4 50; patente $5 12½

FARINE DE MAIS—$2 40 à 2 50

CREAM MEAL—Choice $2 30 à 3 00

GRU FIN—Choice $3 00 à 3 25.

GRU—Nominal à $3 25 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.

OAT MEAL—Coarse $5 75 ... $5 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — Le marché est coté 53 à 54 pour le blanc; 52 à 53 pour le mêlé et — à 50 pour le jaune.

AVOINE—De l'Ouest 36 à 37, Texas 55

SON—62½ à 65c.

FOIN—Prime $14 00 à 15 50, Choice $16 00 à 16.50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c de plus par boisseau avoine 2 à 4c de plus par boisseau, son 5 à 8⅛c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables

MESS PORK—$10 50 à 10 62½.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6 20 à 6 25; shortrib sides 6⅞ à 6⅞; long clear 6⅝ à 6⅞.

BACON — Epaules à 6⅞, short rib sides à 7⅜ à 7½; long clear sides à 7⅛.

GRAISSE—En tierçons raffinée à 6⅞ à 7.

JAMBON—12¾ à 13¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ⅜c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing — Prime mess $10 25 à 10 50, family pork, $10 00 à 10 25, extra prime and rump pork, $9 00 à 9 25. Plain or canvassed shoulders 7 à 7⅛, selon la qualité Boston cut shoulders fancy, small, 7⅜ à 8, California and picnic hams, 7⅞ à 8, fancy breakfast bacon 9¼, choice to fancy s. c. c. hams, 12 à 12½, medium to ordinary s. c. plain & canvassed hams, 7⅛ à 8⅛c. Pig pork $0 00 à 6 25 le demi baril et $10 25 à 10 50 le baril.

BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $9 00 à $9 25, plate beef $8 25 à 8 50 en baril, extra plate $5 00 en baril, extra mess à $4 75 à 5 00 en demi baril, extra mess beef $7 50 le baril. New York Fulton market $6 75 à 7 00 le demi baril

GROCERIES

Les prix suivants sont pour de petits lots.

CAFE—Prime 10⅛ à 10⅞, good 10⅛ à 10⅜, fair 9⅞ à 10⅛, ordinary 8⅞ à 8⅞; common 7⅞ à 7⅞ la livre.

THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c, fair to medium 24 à 35

imperial extra choice 80c à $1 00, fine to choice 30 à 60c, hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE — Western Creamery — Extra 23 à 24 extra firsts 20 à 21, firsts — à —, seconds 14 à 15, cold storage butter à — à —, Western Dairy—Extra 14 à 15, extra firsts 11 à 13, country old — à — packed best 10 à 12, common 3 à 4. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York cream, fancy, 10 10¼. Western Cheddars full cream à 9 à 9¼, Western twins, part cream, fancy, à 5. Ohio flats, fancy full cream à 7¼. Ohio flats, part skims, choice à 5, Western flats skims, 2 à 3.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 70c, Gretna Coarse 60c, City Fine 90c, Gretna Fine 80c, City Crushed 80c. Rock Salt ¾c la livre packed Salt 1½ à 5, selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weights 11c la livre.

AMIDON—3 à 3¼c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande .5 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre

DU PAYS — Pommes $1 50 à $3 00 par baril. Prunes 25 à 60c. la boîte, pommes 25 à 50 cts; pêches 25 cts à $1 00 water melons $8 00 à 14 00 le 100, melons francs nominaux, pêches de la Louisiane à 20c, selon la grosseur, du Texas 5 à 12½, pistache rouge du Tennessee 4 à 5c la livre, de la Virginie 7c; pommes sèches ¼ à 3¼ à 4; sliced 5¼ à 6; evaporated 8 à 8¼.

ETRANGERS—Oranges impériales —— la boîte; oranges de Palerme ——, oranges de Messine —— Citrons de Messine $7 00 à 8 50; Citrons de Palerme $7 00 à 8 50; Raisins layer new $2 25 la boîte, en demi boîte $1 60, en quart de boîte 60c Londres layer $3 25 en demi boîte $1 80, en quart de boîte $1 00 en quart flats $—. Bananes $1 00 le régime. Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime. Ananas $1 00 à 1 25 la douzaine. Dates 6c la livre, Dates persanes 8c la livre en boîte. Fard dates 9c. Currents 6¾ à 7c la livre. Figues sèches layers 17c la livre boîtes ovales 14 à 15c. Prunes 7c la livre. Citrons 25c la livre. Amandes Tarragona 18c la livre. Ivica 18c. Noix du Brésil 10c la livre, Filberts 12½c. Noix anglaises 15c. Noix françaises 14c. Noix de coco $35 00 le 1000, 3¾c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton $7 00 par ton; oil cake de la campagne —— à —— per long ton f. a. b., de la ville —— à —— per long ton f. a. b. farine de graine de coton —— à —— per long ton f. o. b., de la campagne à $—— à 19 00; huile de coton crue 26c le gallon ex levée; huile raffinée nominal à 33 à 36

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $1 50 à 1 75.

PATATES DOUCES—California yams $1 75 à 2 25, spanish yams $2 25 à 2 50.

OIGNONS—De l'Ouest $2 00 à 2 25

AIL—De la Louisiane 40 à 75c le paquet.

CHOUX—De l'Ouest $2 00 par crate

CHOUCROUTE — Louisiane $8 00 le baril. Western $4 50 à 5 00.

HARICOTS—Choice Northern à 3 à 3⅛; Red kidney choice — à —. New-York red kidneys 4¼ à 4⅞, western white choice 3 à 3¼, bois verts souvenus 2½c.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6 c de plus par douzaine d'œufs—Grosses volailles de l'Ouest $3 25 à 3 75 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $3 00 à 3 50; oies $3 50 à 4 50; dindes $11 00 à $13 00. Les grosses volailles de la Louisiane $2 50 à 3 00, poulets $1 25 à 1 75, canards $2 50 à 3 00, oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 10 à 11c, ceux de la Louisiane à 10 à 11

SUIF 4c la livre pour celui de la ville, 3½c celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 20c la livre.

MIEL—Strained 35 à 40c le gallon.

LAINE — Burry 9 à 15c la livre, Louisiana clear 22 à 23, clear lake 23 à 24 c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 7½c, steer et peaux de vaches 30 à 70 livres à 6c, kips 14 à 30 livres. 7c, peaux de veau 75c pièce.

PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted 7 dry flint 12, dry salted 10½c la livre, damaged green hides 2c off, damaged dry 1|3 off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 3 50, castor (opened) 50 c à $1 00, pièce, loutre — à 15 à pièce raccoons — à 15c

PEAUX — Chevreau 15c la livre, moutons 10 à 50c pièce chèvre 10 à 30c

MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c la livre; grise 2c, noire 3 à 3½c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre, common 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 2c

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES — Lugs heavy 5 à 7c, light 4¼ à 4¾, leaf 7 à 11, burley 5 à 18.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05, fine med um 53 à 63c, Bright quarters and common 11 à 46 à et 5 s, 25 à 35c, Bright navy, 30 à 46c; fancy natural leaf 50 à 80; fine cut chewing 30 à 67c, granulated smoking 35 à 60.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit; Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Poix $1 50 à —; goudron $2 75 à —; le baril $2 00 à —, le demi baril. Resine—D E et F $1 15 G $1 25. H $1 75. I $2 45, K $2 50, M $2 75, N $3 00. W. G. $3 25. Essence de térébenthine à 33¾c jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging 1¾ livre à 8⅜c la verge 2 livres 9 à 9¾, 2¼ livres 10 à 10¼, bailing twine 12½c la livre

COTTON TIES—$1 05 le paquet

CHARBON.

PITTSBURG—Détail — famille 50c le baril, $5 00 le boucaut, anthracite $8 00 à 9 50 le ton, bateaux 40 à steamers $4 25 la ton ce en gros 30 à 32c le baril.

ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril; Splint 45c; Helena coal pour familles 50c Montevallo 60c; Pratt coal sur chars par tons L and N RR $3 50 le ton; Helena coal $3 75 le ton.

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL, le gallon	2 15	2 20
BRANDIES, Domestiques, le gal.	3 00	3 50
Pêche—Vieux, le gallon	2 55	2 75
Pomme	2 35	2 75
COGNAC—Importé — 1882 le gallon	4 50	....
1878	5 50	....
1875	5 75	....
1870	6 50	....
1860	7 40	....
1865	8 60	....
1848	12 00	....
Otard Dupuy et Cie Cognac 1882	5 50	....
1870	7 00	....
1854	9 00	....
1848	10 50	....
Bisquet Dubouche & co. Cognac 1878	4 50	....
1870	5 50	....
1860	9 00	....
WHISKY—Rectifié de la Louisiane 90 0|0 de preuve, par gallon		
Ouest	1 05	1 15
Bourbon	1 15	1 18
Seigle	1 50	3 50
Ecosse importé	1 50	3 50
Irlande, importé	4 00	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	4 00	4 25
par gallon	3 00	....
GENIEVRE Du pays de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15	1 18
Hollande, par gallon	2 75	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50	9 00
Holland par caisse	7 25	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	40	45
Zinfandel No 1 le gallon	60	65
Clarets importés — Ordinaire par baril	57 00	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00	75 00
Clarets fins le baril	90 00	175 00
Médoc, la caisse	6 00	....
St Julien, la caisse	6 50	....
Margaux, la caisse	7 00	....
Pontet Canet la caisse	10 00	....
Larose la caisse	12 00	....
Léoville, la caisse	12 00	....
Château Lafitte, la caisse	28 00	....
Ordinaire, la caisse	3 50	3 50
Château Dillon, par caisse	125 00	....
Blanquefort, caisse	105 00	....
Chateau Dillon, par caisse	7 50	....
VINS BLANCS—California le baril	40 00	45 00
Importé de fam de la bar	65 00	80 00
Importé, fin la bar	90 00	175 00
Graves la caisse	6 00	....
Sauternes, la caisse	6 50	....
Haut Sauternes, la caisse	10 00	....
Latour Blanche la caisse	18 00	....
Château Youem la caisse	20 00	30 00
Ordinaire la caisse	3 25	3 50
Muscat, la caisse	4 25	6 50
Madère, Crosse le gallon	1 00	1 10
Muscat, commune, la gal.	3 50	5 00
Madère, la caisse	12 00	25 00
Sherry, Cotte, le gallon	1 00	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50	5 00
Sherry la caisse	9 00	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00	....
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doux	27 00	....
Piper Heidsieck quts par doux.	24 75	....
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	24 75	....
Piper Heidsieck ...	28 50	....
Dry monopole, Heidsieck & Co par caisse, quarts	30 00	....
Pints, par caisse	32 00	....
Hy Cliquot—quts par dous.	24 00	....
pts	26 00	....

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH. PER 1.000 FEET.

Sawn Tim No 1	$14 00	Plank No 1	$14 00
No 2	13 50	No 2	13 00
No 3	12 50	No 3	12 00
Scantling No 1	13 50	Flooring No 1	17 50
No 2	12 00	No 2	17 00
No 3	11 50	No 3	16 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 50
No 2	12 00	No 2	10 00
No 3	9 50		
Boards, No 1	15 00	Boards No 2	12 50
No 3	12 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	23 00	Ceiling No 1	19 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	14 50	No 3	10 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	19 00
No 2	12 50	No 2	16 50
Boards No 3	....	No 4	12 50

CYPRESS—ROUGH

Boards No 1	30 00	Boards No 2	25 00
No 3	18 00	No 4	18 00
No 5	12 00	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	34 00	No 4	17 00
No 2	31 50	No 5	16 00
No 3	29 00	No 6	13 00

WHARF TIMBER.

No 1	9	No 3	7
No 2	8		

MAHOGANY TIMBER.

No 1	8	No 3	3
No 2	5		

CEDAR TIMBER.

No 1	7	No 3	2½
No 2	5		

WALNUT LUMBER

No 1	100 00	No 2	60 00
No 2	90 00		

OAK LUMBER.

No 1	50 00	No 3	....
No 2	30 00		

SHINGLES.

No 1	3 75	No 3	....
No 2	2 50		

LATH

Par 1 000	1 75	
Lime	$1 00	$1 15
Ciment domestic	1 75	....
Ciment, imported	2 75	....
Slate	6 00	6 50
Roofing tiles	16	18
Repressed brick	15	....
Ordinary	8 00	9 00
Sand	25	....
Shells, small	40	....
Shells, large	1 25	1 50

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	6 75	8 00
Double bit	15 00	....
AXLE GREASE—Frazer's	5½	6
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in.	6 00	22 00
BRASS—Sheet par livre	25	....
COTTON SCRAPERS	2 40	3 00
CHAINS—Trace	30	75
Ox	5	7
COPPER—Roofing par livre	22	....
Brasier's sheets, 12 livres et au-dessus	18	....
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50	5 50
A. B. No 00 to 3	2 35	6 00
Lyndon's bright crown 00000 to 3	4 00	8 00
ROTARY HOES—Mallon's	54 00	....
Avery's	125 00	....
Stubble diggers	72 00	....
HOLLOW WARE—Skillets	3	4
Anvils	10½	....
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1		
Round 1 to 1⅞ inches	2	2¼
Painted	2	2¼
Bands—Light 3 to 6½	3 00	3 25
Heavy 3½ to 6½ inches	2 75	3 00
Hoops—1 to 5 inch	3½	4½
Sheet no 10 to 14 G	3 00	....
Galvanized, No 26 G.	7 50	....
Roofing		
Pig, per ton		
LEAD—Pig par livre, 5½c.		
Sheet par livre	5½	6
NAILS—10d, 60d basis	2 50	....
Cut spikes	2 35	....
OAKUM—Navy	7½	....
United States Navy	9 00	....
Best	10 00	....
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75	3 75
Avery steel	4 50	20 00
Avery double shovels, wood or beams, set	....	1 75
Avery double shovels, iron beams, set	....	1 75
Magnolia sweeps, all sizes, set	2 75	3 00
Double plows Allemon's No ½ to 2 each	37 50	50 00
PLOW STEEL—5 to 12 à 2|3		6
ROPE—Sisal ½ in and larger, basis	8	9
Manila	13½	14½
Cotton 5 16 et ⅜	14	15
SPADES—Ames	10 50	12 00
Rowlands	9 00	7 00
SHOVELS—Ames	9 50	11 50
Rowlands	6 00	7 00
SWEAT Irons—7 to 12½ à 5|16		
TIN—Roofing 1x20x28 inches	13 50	....
I. C. do	10 00	....
1x14x20	6	....
I. C. 1x14x20	5	....
Block par livre	23	....
TURPENTINE—Par gallon	36	....
VISES—Peter Wright's	....	16 03
WIRE—Barbed fence, galvanized	4½	5
ZINC—Sheet par livre	6½	7

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs	$ 90	$125
Bons chevaux de trait	125	160
Chevaux de selle et de voiture	175	250
Mulets pour habitations sucrières	175	195
Mulets, qualité moyenne	150	175
Mulets pour coton	100	130
Mulets communs	40	50

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS et de l'OUEST— Choice fat par livre, gross	4	....
fair to common	3	3½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c. GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	$20 00	26 00
2me qualité par tête	12 00	18 00
Vaches communes et vieilles	7 00	10 00
VEAUX—1re qualité par tête	7 00	10 00
2me qualité par tête	4 00	6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	8 00	10 00
2me qualité par tête	6 00	7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	4½	5
Fair Ouachita par liv. gross	—	—
MOUTONS—Choice par tête	$2 50	3 00
Fair par tête	1 00	2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	60 00	80 00
2me qualité par tête	20 00	35 00

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—F. Dufour vs ses créanciers—No 18,404—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire F. Dufour soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Jules F. Meunier notaire en cette ville, le JEUDI 26me jour d'août 1886, à 11 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du dit F. Dufour et pour nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que James Timoney, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 23 juillet 1886

(Signé) N. H. RIGHTOR,

Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé

Pour copie conforme

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

24 juin—3f au 26 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—succession de Charles C. Gaines. Fred. Jordy et William Heyl vs leurs créanciers et les créanciers de Charles C. Gaines consolidés—No 18,367 Division D—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frédérick Jordy et William Heyl insolvables, soit tenue et convoquée pardevant Joseph Devenshire notaire en cette ville, en son étude No 20 rue Chartres, LUNDI le 23me jour d'août 1886, à 11 heures A. M. dans le but d'élire un syndic en remplacement de John G. Gaines, décédé et que Henry Renshaw, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 17 juillet 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR Juge

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN Député Greffier.

21—juillet 3f en 30j—9 23 août

FEUILLETON.

No. 16 Commencé le 28 juillet.

L'Ami du Mari

Par Jules Mary.

—Suite—

—En quelle monnaie vous paya-t-il?

—Cinq pièces de vingt francs qu'il tira d'un porte monnaie rouge, pareil au calepin que vous venez de trouver dans le secrétaire......Et même c'était tout ce qui lui restait d'or.......Il s'en aperçut, me tendit un billet de banque de cinq cents francs en me disant:

"Changez-le."

Margerat et le juge se rapprochèrent intéressés. Mouradon continuait:

—Je lui donnai quatre billets de cent francs, un de cinquante, et cinquante francs de menue monnaie......

Le juge interrogea du regard le commissaire de police.

—Tout a disparu, monsieur......fit Margerat......

Le magistrat paraissait un peu déconcerté. Sa première pensée avait été qu'il se trouvait en présence d'un drame d'amour, peut-être d'une vengeance de femme.... S'était-il trompé dans cette appréciation et le meurtre n'avait-il eu d'autre mobile que le vol?...... Si la bague n'avait pas été enlevée, c'est que sans doute l'assassin n'y avait pas songé!..... Si la montre n'avait pas disparu, c'est que, portant les initiales de Gilbert, elle devenait une preuve dangereuse, compromettante et qu'en outre elle était d'un placement difficile!....... Si les chèques avaient été dédaignés, la disparition de la clef du secrétaire semblait démontrer qu'on s'en était servi—c'est qu'ils étaient inutiles entre les mains d'un autre que Gilbert!......

Margerat sortit, fit le tour du pavillon, cherchant quelque indice, parcourut le petit bois sans rien trouver.

Le mystère s'épaississait autour de ce meurtre.

Cependant, le docteur avait fait déshabiller le cadavre que l'on étendit sur le lit. Et il l'examina scrupuleusement, s'arrêtant surtout aux mains, aux ongles, aux épaules et au cou. Lorsqu'il y a lutte, c'est vers ces parties du corps que les efforts se portent. Les ongles, alors, sont parfois ensanglantés. Les mains sont déchirées. On constate des ecchymoses autour du cou, aux épaules et souvent la poitrine est brisée d'un coup de genou.

Chez Gilbert, rien de pareil.

—Je ne vois aucune contusion, dit le docteur.. j'affirme qu'il n'y a pas eu de lutte.. La victime aura été surprise pendant son sommeil.. Elle s'est endormie sur le canapé.. sans doute en attendant quelqu'un.. C'était le soir.. la bougie a brûlé jusqu'au bout....

—A combien de jours remonte la mort?

—A trente-six heures environ.

—Le crime se serait donc commis dans la nuit d'avant-hier?

Margerat intervint;

—L'heure peut être précisée d'une façon très exacte, dit-il.

—Comment cela?

—Voici la montre que je viens de retirer du gilet. Le sang a coulé de la blessure le long du ventre, s'est arrêté à la ceinture, a imprégné le gilet, et la boîte de la montre n'étant pas complètement fermée, a souillé le ressort...... Regardez......ce caillot a dû arrêter le mouvement......

—C'est vrai! Et la montre marque onze heures et demie.

—En supposant qu'il se soit passé une demi-heure avant que le sang ait gagné le gilet, c'est donc vers onze heures que M. Barbarain aurait été assassiné...

Le raisonnement était logique.

Les premières constatations étaient faites. Le docteur Taverney fit rhabiller Gillert, puis sortit avec le juge Margerat, qui emportait la montre, le poignard, le portefeuille, toutes pièces à conviction qu'il rangea soigneusement dans la voiture de M. du Montdoney. Margerat était venu avec le juge. Il demanda la permission de ne pas l'accompagner au retour. Il voulait rester encore, chercher, fureter. Il avait l'instinct policier très développé. Puis il était ambitieux. Le parquet avait confiance et lui. Il resta.

A Dieppe, M. de Montdoney se fit conduire chez les Barbarain. Il lui fallait annoncer cette catastrophe à la mère et à la sœur et il n'avait pas voulu laisser à d'autres cette triste mission. Un domestique l'introduisit au salon où Mme Barbarain le rejoignit avec sa fille.

—Madame, dit-il, je suis le messager d'une pénible nouvelle.... et vous avez besoin de tout votre courage pour supporter un effroyable malheur....

—Mon Dieu, murmura la pauvre femme, joignant les mains.... qu'avez-vous à m'apprendre, monsieur.... Quel malheur?... Ah! mon fils aîné!.... Le frère de Gilbert?.... Il est mort?.... Il est blessé?.... Parlez!....

—Il s'agit de Gilbert, madame.... et non de votre autre fils....

—Gilbert?.... Mais nous avons reçu d'Angleterre, il y a quelques jours, une lettre de lui. Il nous disait que la traversée avait été bonne ... que sa santé était excellente.... De grâce, monsieur, parlez.

—Votre fils est revenu d'Angleterre, madame....

—C'est une erreur, monsieur, il me l'eût écrit....

—Il en est revenu furtivement.... et il se tenait caché près d'Arques.

—Furtivement?.... Il se cachait?... Pourquoi?....

Thérèse s'était rapprochée du juge. Elle était trop émue pour parler, pour interroger, mais elle semblait comprendre.... elle ne respirait plus.... elle étouffait.... Suspendue aux lèvres du magistrat, elle attendait comme sa condamnation.... Puis, chose bizarre, elle secouait la tête et elle se disait:

—Non, il va mentir....ce serait trop horrible....Mon Dieu! que j'ai peur! Faites, mon Dieu, que ce ne soit pas ce que je redoute....

—J'ignore, Madame, pourquoi votre fils se cachait, il a été retrouvé, ce matin, dans une auberge des environs.

—Retrouvé? fit Mme Barbarain, dont la tête s'égarait. Vous dites: retrouvé. Il était donc malade?....

—Il est mort!

—Mort?

—Assassiné!

La vieille dame poussa un cri terrible et roula évanouie.

Quant à Thérèse, elle était tombée à genoux, terrifiée, blanche comme un linge. Thérèse hochait la tête, ainsi qu'une folle. Thérèse, folle vraiment à cet instant-là, oubliait et sa mère demi-morte et le juge qui entendait et voyait. Thérèse n'écoutait plus que ses souvenirs, et elle dit tout haut, par deux fois:

—Il l'a tué! il l'a tué!!!

Le juge tressaillit. Que disait cette jeune fille?

Il lui prit doucement les mains, l'obligea de se relever. Elle se laissait faire sans comprendre. Elle le regarda, les yeux largement ouverts et fixes, mais ne le vit point. C'était l'autre qu'elle voyait, ce cadavre .. et près de lui, Holgan!......

—Mademoiselle, fit le magistrat troublé, malgré son habitude de bien des scènes déchirantes, remettez-vous, je vous prie, et dites-moi, de qui donc parlez-vous?

Elle ne répondit rien parce qu'elle n'avait pas entendu.

C'eut été cruauté d'insister. M. du Montdoney se retira.

Et les deux femmes restèrent l'une auprès de l'autre, la mère étendue sur le tapis, la fille debout, mais plus pâle que la mère......

Une heure après, une voiture les emmenait toutes deux à la *Bataille d'Arques*. Déjà la nouvelle était connue dans Dieppe. Des gens qui ne les avaient jamais saluées se découvraient respectueusement sur leur passage.

La voiture suivit le faubourg d'Arques. Quand elles fut devant la maison de Holgan, Thérèse ferma les yeux pour ne point voir.

—C'est lui qui l'a tué! C'est lui qui l'a tué!

Au *Pavillon Henri IV*, ce fut une scène poignante. Mme Barbarain eut une nouvelle faiblesse. Thérèse, seule, se montra forte. On plaça le cadavre dans la voiture. On étendit sur lui une couverture. Et les deux femmes, à pied, reprirent lentement le chemin de Dieppe. Sur la route, un homme arrivait au devant d'elles. Thérèse le reconnut; c'était Jean Holgan. Elle crut qu'elle allait mourir.... Comment se fit-il que, sans voir, environnée soudain de ténèbres, elle n'en continua pas moins d'avancer? Quelle force surhumaine la maintint debout? Holgan s'approchait. Il était pâle et grave. Tout près de la voiture, il se découvrit.... Mme Barbarain ne la vit pas.... Thérèse détourna les yeux, murmurant:

—Le malheureux!.... Il a osé braver la mort!.... La mort qui est son œuvre!....

Catherine était dans le jardin quand passa le lugubre cortège; elle comprit et rentra, une sueur au front; puis, du salon, elle essaya de voir en écartant le rideau... Cette forme raidie sous la couverture, qu'elle regardait ainsi, était le cadavre de celui qu'elle avait aimé. Son amour l'avait tué. Qui était coupable, d'elle ou de son mari? Elle! Quel serait le châtiment?

Les obsèques eurent lieu le lendemain. Tout Dieppe y assistait. Jean suivit le convoi jusqu'au cimetière. Quant à Catherine, elle était au lit avec la fièvre. La nuit, elle se réveilla en sursaut et à la lueur d'une veilleuse qui éclairait sa chambre, elle vit son mari près de son lit, les bras croisés. Elle se précipita sur lui demi-nue, lui entoura les genoux avec ses bras.

—Jean, cette vie est horrible.... tue-moi tout de suite....

—Si vous me voyez auprès de vous, dit Holgan.... c'est que je vous entendais parler haut et crier dans votre délire....

—Et que disais-je?

—Vous aviez un nom sur les lèvres... et ce n'était pas le mien.... j'ai eu peur des domestiques.... il ne faut pas qu'on sache, à cause de notre fille....

Elle se tordit les mains. Elle restait presque couchée à ses pieds.

—Jean, dit-elle, la vérité.... je veux la vérité.... Vous ne l'avez pas assassiné, n'est-ce pas?.... Je surprenant comme un bandit, pendant son sommeil?.. Vous ne l'avez pas assassiné?.. Vous l'avez provoqué.... Il s'est défendu.... Et vous avez été le plus fort?.... Mais vous n'êtes pas un assassin?....

Il évita de répondre et se retira lentement.

Deux jours après les obsèques, Thérèse recevait une lettre de convocation qui la mandait au parquet. Cette lettre, fort respectueuse et toute entière de la main du juge d'instruction, lui était adressée personnellement.

Elle n'eut aucun soupçon de ce qu'on lui voulait.

A l'heure dite, elle se présenta au cabinet du magistrat.

M. du Montdoney était à son bureau et se leva quand elle entra. Il vint au devant d'elle et lui avança un fauteuil. Thérèse était en grand deuil. Ses deux yeux semblaient plus larges encore, maintenant que les larmes et les veilles l'entouraient d'un cercle bleu. Ils étaient moins lumineux qu'autrefois, une terrible douleur en avait éteint la flamme. Elle les tenait constamment baissés, sans doute parce qu'elle tremblait qu'on ne lût en son âme.

—Mademoiselle, dit le jeune magistrat, pardonnez-moi de vous avoir enlevée à votre solitude pour vous obliger à la démarche que vous faites aujourd'hui. Veuillez surtout me pardonner de renouveler votre chagrin. Il m'a fallu, pour m'y résigner, l'intérêt même de la justice, supérieur à toutes les peines..

—Je ne sais ce que vous attendez de moi, monsieur, dit-elle, je ne sais en quoi je vous serai utile.... Parlez, éclairez-moi!

—Mademoiselle, le jour où j'allai vous apprendre la fin tragique de votre frère, au moment précis où je vous annonçai qu'il était mort assassiné, vous rappelez-vous ce que vous avez dit?

—Non, monsieur. Qu'ai-je donc pu dire?

—Un cri s'est échappé de vos lèvres.

—Un cri?

—Par deux fois, vous avez dit: "Il l'a tué! Il l'a tué!"

Elle se troubla. Le juge s'en aperçut. Elle se remit bien vite.

—Vous avez mal entendu, sans doute, monsieur.

—Non, car aussitôt je vous interrogeai, je sollicitai vos confidences. "De qui donc parlez-vous?" demandai-je.

—Alors?

—Vous étiez trop accablée pour répondre, et moi j'étais trop respectueux de votre douleur pour insister. Aujourd'hui, mademoiselle, mon devoir m'ordonne de vous poser une seconde fois la même question.

Et d'une voix ferme, M. du Montdoney articula nettement:

—De qui parliez-vous?

—Monsieur, dit Thérèse, je vous jure que je ne me rappelle pas l'incident auquel vous faites allusion. Je vous jure que je ne rappelle pas avoir dit ces paroles!

—C'est possible, mademoiselle, vous êtes de bonne foi en m'affirmant que vous ne vous souvenez pas. Ce cri a été arraché à votre douleur...... votre âme s'est ouverte et a laissé échapper un secret.. Vous ne pensiez pas à dissimuler.. Vous aviez même oublié que j'étais là.. Pour réfléchir et mesurer vos paroles, il eût fallu plus de sang-froid?.. Il n'eut pas fallu surtout cette souffrance terrible.. Répondez-moi, mademoiselle.

—Que dois-je dire, monsieur? Vous m'effrayez.

—Vous soupçonnez un homme d'avoir assassiné votre frère?..

—Non.

—Je vous supplie de ne pas nier, mademoiselle, dit le juge avec une extrême douceur. Plutôt que de nier, abstenez-vous de répondre, vous n'aurez pas à rougir d'un mensonge.

Il y eut un moment de silence pénible. Thérèse sentait une main d'acier, invisible supplice, qui lui tenaillait le cœur. Elle continuait à être pâle, et pourtant ses joues étaient brûlées comme par une flamme. Ses lèvres étaient desséchées, et elle essayait vainement de les rafraîchir du bout de sa langue.... elle n'avait plus de salive.. elle avait peur.

—Vous ne répondez pas, mademoiselle?

—C'est que je n'ai rien à dire, monsieur. Je m'étonne que vous puissiez attribuer quelque importance.. à des paroles proférées dans un moment où la douleur vous rend folle, à des paroles qui n'avaient aucun sens, assurément, et que vous n'êtes pas sûr, peut-être, d'avoir bien entendues.

—Pardonnez-moi, mademoiselle.

—Enfin, monsieur, je ne vous dirai rien de plus.

—Réfléchissez, mademoiselle; quel intérêt si puissant vous oblige donc au silence?.. Je suis convaincu que d'un mot il vous sera facile de m'éclairer.... Ce mot, pourquoi refusez-vous de le prononcer?.... Que craignez-vous?.. de trahir?.. La justice a deux versions de la mort de votre frère.... ou M. Barbarain a été assassiné par un bandit qui en voulait à son argent.... ou sa mort est le dénouement d'une intrigue à laquelle semble mêlée une femme.... pardonnez-moi d'être aussi précis.... Il se peut que dans les deux cas la justice se trompe.. Il se peut que des indices se groupent.. autour d'une personne qui aurait toutes les apparences de culpabilité et qui serait innocente.... Il se peut que ces indices soient si graves qu'ils nécessitent une arrestation....

—Qu'avez-vous appris?

—Veuillez ne pas m'interroger, mademoiselle. Votre refus de répondre irait-il jusqu'à laisser arrêter un innocent?

—Je ne sais rien, dit-elle, je ne puis rien dire.

—Voyez à quoi vous vous exposez, pourtant.... la justice est indiscrète.. Elle cherchera, provoquera les révélations.... La vérité sera connue quelque jour.... et le scandale en sera d'autant plus grand que l'on aura voulu l'enrayer plus longtemps.... je dis: scandale, car vous connaissez le meurtrier, vous vous intéressez à lui, puisque vous refusez de le livrer; il n'est donc pas le premier venu. De là le scandale dont je parle et qui n'aurait point lieu si nous nous occupions d'un criminel vulgaire. Vous refusez de le livrer, cet homme.. alors qu'il est l'assassin de votre frère.... Considérez dans quelle voie dangereuse nous poussent les déductions...—C'est donc qu'une pareille révélation serait un nouveau malheur pour vous et votre famille?....C'est donc que l'assassin est un des vôtres, un parent?.. un ami?.... Que penser, mademoiselle?.... Toutes les suppositions ne sont-elles pas permises, dès que je vois une sœur hésiter à donner à la justice les moyens de punir le meurtrier de son frère?....

—Vos déductions sont très habiles, monsieur, mais votre point de départ est faux. La sœur ne sait rien.

—Elle ne sait rien du crime, sans doute. Certes elle ne se doutait pas que le crime se commettrait, car elle eut prévenu son frère. Mais la sœur connaissait les préliminaires du drame qui s'est dénoué à la *Bataille d'Arques*....

—Eh! monsieur, qui peut vous le faire supposer?....

—Le brusque départ de M. Barbarain pour l'Angleterre et pour l'Amérique devait probablement couper court à une situation jugée dangereuse. M. Barbarain se cachait au *Pavillon Henri IV*. Il n'est pas venu à Dieppe. Vous ne l'avez pas revu. Il ne se montrait pas pendant la journée et ne sortait que la nuit, de peur de rencontrer des visages de connaissance.... Ce sont des allures de conspirateur.... ou d'amoureux. Permettez-moi donc, mademoiselle, de vous demander, une dernière fois, au nom de la justice souveraine, au nom de votre frère, si vous persistez dans votre refus....

—Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit.

—Je n'insiste pas, dit le juge, froid et sévère. Allez, mademoiselle. Je ne peux rien contre vous. N'oubliez pas, cependant, que qui protège un coupable est coupable soi-même, et que la main que vous tendez par pitié au meurtrier restera souillée du sang de votre frère. Allez, je ne vous retiens plus.

Elle avait chancelé sous cette parole entrée en son cœur comme une lame d'épée. Pour soutenir cet interrogatoire, il lui avait fallu un courage d'homme. Mais, c'en était trop. Depuis trop longtemps elle se contenait. Elle tremblait d'être faible.

(*A continuer.*)

Au restaurant, l'été:

—Garçon! Regardez donc: il est mouillé, ce gruyère.

—Oh! monsieur, c'est la qualité. Le bon gruyère pleure toujours dans cette saison.

—Merci. J'attendrai le moment où il sera plus gai.